



06.04.2005 - 16:10 Uhr

dopo avanti: le Conseil fédéral reprend à raison le dossier en main - Seul un fonds d'infrastructure à long terme répond aux besoins de mobilité

Vernier/Berne (ots) -

Le TCS salue la décision du Conseil fédéral de reprendre en main le dossier dopo avanti. Seul un fonds d'infrastructure à long terme répond aux besoins de mobilité de la population et de l'économie suisses. Le TCS combattra le cas échéant toute solution partielle et provisoire telle qu'un fonds d'urgence.

Le TCS salue la décision du Conseil fédéral de reprendre le dossier avanti des mains du Département Leuenberger (DETEC). De fait, la proposition du DETEC de créer un fonds d'urgence avant de mettre sur pied un vrai fonds d'infrastructure ne correspond pas au mandat des Commissions des transports des deux Chambres. De plus, un fonds d'urgence ne constitue qu'une mauvaise solution pour répondre aux besoins de mobilité de la population et de l'économie suisses. Un fonds d'urgence n'est en effet par définition que provisoire et incomplet, sans vision à long terme. Le danger d'aboutir dans une impasse avec un fonds d'urgence est d'autant plus grand que ce fonds serait basé sur une autre loi que le vrai fonds d'infrastructure.

En tous les cas, le TCS combattra toute solution partielle et provisoire telle qu'un fonds d'urgence. Pour l'immédiat, le TCS exige la publication d'un avis de droit de l'Office fédéral de la justice sur le type d'infrastructures de transports publics susceptibles d'être financées par le biais de fonds alimentés par les impôts routiers affectés

Contact:

Patrick Eperon
chef Politique & Economie
Tél. +41/79/477'33'57

Service de PresseMediendienst
Porte Parole: Sylvie DebonsMediensprecher: Stephan Müller
Ch. de Blandonnet 4, CP 820Maulbeerstrasse 10
1214 Vernier / Genève3001 Bern
Tél.: 022 417 27 38Tél.: 031 380 11 44
Fax: 022 417 27 22Fax: 031 380 11 46
E-mail : sdebons@tcs.chE-mail: smueller@tcs.ch
www.tcs.chwww.tcs.ch